



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI

Séance du 23/09/2025

Objet : Ressources humaines : Tableau des effectifs : création de postes

L'an deux mille vingt-cinq et le 23 septembre à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia
FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, AILLAUD Marion, ROBERT
Carole, MOUREN Sylvie et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ Estéban, DURAND
Thierry, DEYE Manuel, BONO Vicente, HOLIET Samuel, VARCIN Alexandre.

Absentes excusées : Mme BERNARD Myriam, AILLAUD Karine, Armelle HUBERT

Absents : M. AKLA Mohammed, CHAMBRE Emmanuel, Mmes, MIOTTO Lucie, BIANCO
Maryline.

Procurations : Mme AILLAUD Karine a donné procuration à Mme KERBOUA Yasmina.

M. Estéban MUNOZ a été désigné Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15
Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-2104 01089-2025 0923-2025_04_51-

Conseil Municipal du 23/09/2025

Délibération n° 2025/04/51

Objet : Ressources humaines : Tableau des effectifs : création de postes

Madame le Maire propose de créer un poste de technicien territorial et un poste d'animateur territorial.

OUI cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité,

➤ décide de créer au tableau des effectifs :

- un emploi permanent de technicien territorial à temps complet.
- un emploi permanent d'animateur territorial à temps complet.
-

A ce titre, ces emplois seront occupés par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois des techniciens et animateurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.

- charge le Maire de pourvoir à ces emplois dans les conditions statutaires ;
- dresse le tableau des emplois de la Commune ainsi qu'il suit au 1^{er} octobre 2025.
- Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget de la commune.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-2104 01039-2025 0923-2025_04_51-

TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNE DE MALIJAI

Filière	Cadre d'emploi	grade	temps	situation au 01/09/2025			conseil 23/09/2025		situation au 01/10/2025		
				Nomb re	Pourv u	Vacant	à suppr	à créer	Nomb re	Pourv u	Vacant
ADM	Attaché principal		TC	1	1	0			1	1	0
	rédacteur	rédacteur	TC	0	0	0			1	1	0
	Adjoint administratif	adjoint administratif	TC	1	0	1			1	0	1
		principal 2ème classe	TC	3	2	1			3	2	1
		principal 1ère classe	14/35	1	1	0			1	1	0
		principal 1ère classe	TC	2	2	0			2	2	0
TECH	Technicien		TC	0	0	0		1	1	0	1
	agent de maitrise	agent de maitrise principal	35/35	2	2	0			2	2	0
	Adjoint	adjoint	TC	4	4	0			4	4	0
		adjoint	31/35	1	1	0			1	1	0
		adjoint	34/35	2	2	0			2	2	0
		principal 2ème classe	TC	1	1	0			1	1	0
ANIMATION	Animateur		TC	0	0	0		1	1	0	1
	Adjoint	adjoint	TC	2	2	0			2	2	0
		ADJOINT	31,5/35	1	1	0			1	1	0
		principal 2ème classe	21/35	1	1	0			1	1	0
		principal 1ère classe	TC	1	1	0			1	1	0
SOC	ATSEM	principal 1ère classe	28/35	1	1	0			1	1	0
		principal 1ère classe	29/35	1	1	0			1	1	0
		principal 1ère classe	31/35	1	0	1			1	0	1
		brigadier chef principal	35/35	1	1	0			1	1	0
POL MUNICIPALE											
TOTAL				27	24	3	0	2	30	25	5

Malijai,
Le 23 septembre 2025
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

1e 24/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-2104.01089-20250923-2025_04_51-

